



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**RECUEIL SPECIAL n° 69 du 6 août 2019**

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....</b>	<b>3</b>
<b>SECRETARIAT GENERAL.....</b>	<b>3</b>
Ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur – Décision du 5 août 2019.....	3
<b>DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD.....</b>	<b>8</b>
<b>SECRETARIAT DE DIRECTION.....</b>	<b>8</b>
Décision n°727/2019 du 23 juillet 2019 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – merdu Nord aux personnes placées sous sa responsabilité pour les actes et les décisions en matière de police sanitaire pour les zones de pêche des pectinidés en Manche Est – mer du Nord.....	8

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SECRETARIAT GENERAL

Ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur – Décision du 5 août 2019

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

DECIDE

#### Article 1<sup>er</sup>:

Les délégations de signature conférées par les arrêtés préfectoraux du 15 janvier 2018 en matière d'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes publiques et en matière de pouvoir adjudicateur, sont subdéléguées comme suit :

#### Article 1-1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis DELCOUR, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-calais, à Madame Élise REGNIER, Directrice départementale adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-calais et à Monsieur Yvan GUITON, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, délégué à la mer et au littoral, pour l'exercice d'ordonnateur secondaire à l'effet de signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses (les commandes d'achat, les marchés de travaux, fournitures et services) et des recettes (les actes attributifs de subventions et les titres de recettes) sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués dans l'arrêté susvisé du Préfet, ainsi que les actes nécessaires à la passation des marchés. Sont inclus dans les dépenses, toutes dépenses liées à la délégation FPRNM (au Fonds Barrier).

#### Article 1-2 :

à Madame Anne-Sophie MARGOLLE, Secrétaire générale, et à Madame Delphine CHEVALIER, Secrétaire Générale Adjointe, pour l'exercice d'ordonnateur secondaire à l'effet de signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses (les commandes d'achat, les marchés de travaux, fournitures et services) et des recettes (les actes attributifs de subventions et les titres de recettes) sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués dans l'arrêté susvisé du Préfet.

#### Article 1-3 :

aux délégataires suivants à effet de recevoir les crédits et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, dans la limite des seuils et BOP suivants:

- les demandes pour engagement d'achat (fiche transmission au conseil de gestion pour engagement hors Moyens généraux) et les bons de commandes Chorus
- Les demandes pour engagement de subvention (fiche transmission au Conseil de gestion pour engagement): acompte et solde de subvention
- l'ensemble des actes (révision de prix, bon de commande, tranche conditionnelle) liés aux marchés signés par le Directeur

Programme	Service	Déléataire	Seuils (en euros, HT)	Nature de la dépense
0113-0181-0203-0205-0207-0215-0217-0333-0723	Secrétariat Général	Mme Anne-Sophie MARGOLLE Secrétaire Générale et Mme Delphine CHEVALIER, Secrétaire Générale Adjointe	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0333 - 0723		Mme Christelle CUVELLIEZ Responsable d'unité des Moyens Généraux	4 000€	Hors marché
			10 000€	Dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
		M Manuel DUMONT, adjoint au responsable d'unité des Moyens Généraux	1 000€	Hors marchés
		Mme Catherine DELBARRE, responsable Pool véhicules-archives-courrier au sein de l'unité Moyens Généraux	2 000€	Dans le cadre d'un marchés travaux, fournitures et services
			4 000€	Dans le cadre du commande LYRECO et conventions UGAP (papier et consommables informatiques)
	M René CRIVIER, responsable	1 000€	Hors marchés	

		sécurité et travaux entretien au sein de l'unité Moyens Généraux	2 000€	Dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
207	Service Sécurité Éducation Routière Bâtiment et Crises	Mme Hélène LEMOINE Responsable du SSERBC et Mme Laurence BLANCHETEAU, Cheffe de service Adjointe du SSERBC	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0135	Service Habitat Renouvellement Urbain	Mme Nadine BAUMLIN, Responsable du SHRU et Mme Émilie RENARD Cheffe de service Adjointe du SHRU	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0113 - 0135 - 0181	Service de l'Environnement	M. Olivier MAURY Responsable du SDE, Mme Hélène VILLAR Cheffe de service Adjointe du SDE, et M. Pierre-Yves GESLOT, Chef de service Adjoint du SDE	20 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0113		M Jean Yves GAGNEUX, responsable de l'unité Police des eaux et des risques littoraux au sein du SDE	2 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre du marché d'analyse, de contrôles, de petits matériels de laboratoire et de consommables de laboratoire
0135	Service Urbanisme et Aménagement	Mme Rachel KIRZEWSKI, Responsable du SUA, Mme Ariane DOMONT et M Raphaël VALENTIN, Chefs de Service Adjoints	20 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0113 - 0205	Service des affaires maritimes du littoral	M. Arnaud DEPUYDT Chef du SAML	20 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
203	Capitainerie de Calais	M. Thierry GUERIN, Commandant de port		Hors marchés
		M. Hubert KERVILLA, Commandant de port Adjoint		
		M. Eric DESTABLE, Commandant de port Adjoint		
203	Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	M. Jérôme ABOTSI, Commandant de Port		Hors marchés

**Article 1-4 :**

aux agents désignés ci-dessous à effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des dépenses:

- les certificats administratifs de constatation de service fait (bon de livraison certifié )
- les états d'acompte dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services

Agents	Fonctions	BOP
Christelle CUVELLIEZ	Responsable de l'unité Moyens Généraux	0203 - 0205-MOMN - 0205 - PECH - 0333-01 - 0333-02 - 0723
Manuel DUMONT	Adjoint au responsable des Moyens Généraux	
René CRIVIER	Responsable sécurité travaux et entretien	
Philippe CHANTRY	Gestionnaire archives	
Pierre DUMARQUE	Agent Fournitures bureau - archives	
Catherine DELBARRE	Responsable logistique	
Hervé GUIDET	Gestionnaire Pool VL	
Robert GUSTIAUX	Gestionnaire reprographie	

Manuel TREHOUX	Agent de Maintenance	
Eric PONTUS	Agent de Maintenance	
Didier TESTART	Agent de Maintenance	
Steve FAUGLOIRE	Agent de Maintenance	
Jérôme ABOTSI	Commandant de Port Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	
Yves MOREL	Commandant-Adjoint Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	
Carine MINET	Secrétaire – Capitainerie de Boulogne sur-Mer	
Thierry GUERIN	Commandant de Port – Capitainerie de Calais	
Eric DESTABLE	Commandant-Adjoint Capitainerie de Calais	
Hubert KERVELLA	Capitaine de Port – Calais	
Gaëtan BOMMELAER	Officier de Port Adjoint – Capitainerie de Calais	
Véronique DELACOURT	Capitainerie de Calais	
Nadine BAUMLIN	Responsable SHRU	
Émilie RENARD	Cheffe de Service Adjointe du SHRU	
Anne-Sophie SLIWINSKI	Cheffe d'unité Parc Public	0135
Gregory BLANDIN	Instructeur financement Parc public	
Marie LEFINT	Agent instruction AUG gestionnaire financier	
Hélène LEMOINE	Responsable du SSERBC	
Laurence BLANCHETEAU	Chef de Service Adjoint du SSERBC	0207
Pauline DEVEAUX	Responsable de l'unité Éducation routière	
Didier GASKA	Adjoint au responsable de l'unité Éducation routière	
Bruno ZIEJZDZALKA	Gestionnaire administratif et comptable	
Olivier MAURY	Responsable du SDE	
Hélène VILLAR	Cheffe de Service Adjointe du SDE	
Pierre-Yves GESLOT	Chef de Service Adjoint du SDE	
Régine BERNARD	Gestionnaire Administratif et financier	
Julien BOULANGER	Adjoint au Responsable de l'unité PERL	
Patrice MARGOLLE	Assistant administratif	
Jean Yves GAGNEUX	Responsable d'unité PERL au SDE	0113 - 0135 - 0181
Laurent LATURELLE	Responsable de l'unité GDR	
Doriane MAHE	Adjointe au responsable de l'unité GDR	
Valérie ZIOLKOWSKI	Adjointe au responsable de l'unité GDR	
Arnaud DEPUYDT	Chef du SAML	
Stéphane BRIMEUX	Responsable de l'unité GDPML	
Carine KLAMKA	Adjointe gestion DPM SPPL contentieux juridiques	
Bruno BRAZIER	Adjoint POLMAR	
Julie MATANOWSKI	Responsable de l'unité Encadrement et Contrôle des activités Maritimes	
Philippe DUCROCQ	Responsable de l'Unité Littorale des Affaires Maritimes	
Jonathan THOLO	Adjoint à la responsable de l'unité Encadrement et Contrôle des activités Maritimes	
Charlotte VAGANAY	Agent – unité ECAM/ULAM	
Christian POURRE	Assistant – unité ECAM	0113 - 0205 MOMN - 0205 PECH

Philippe MASSET	Chargé de mission Coordination des politiques maritimes et littorales	
Virginie DHESSÉ	Responsable de l'unité Conseil de Gestion	0215 - 0217
Séverine THELLIER	Adjointe au responsable d'unité Conseil de Gestion	
Sabrina CAILLEAU	Secrétaire Médecine de prévention au SG	0215 - 0217

**Article 1-5 :**

à Mme Christelle CUVELLIEZ et Manuel DUMONT de l'unité Moyens Généraux du Secrétariat général, pour le rapprochement des écritures figurant dans les relevés d'opérations (ROP) de l'organisme financier et la liquidation sous l'applicatif CHORUS DT des états de frais vers CHORUS (Gestionnaire Valideur) afin de procéder à la dernière validation de l'état de frais et sa mise en paiement.

**Article 1-6 :**

Pour les émissions de titre de recette :

- à Mmes Ariane DOMONT, Isabelle COQUELLE, Mickaël CLEMENCE, Sandrine GROUT et M. David VERBRUGGHE, du Service Urbanisme et Aménagement, pour la liquidation sous l'applicatif ADS 2007 des taxes d'urbanisme, redevance de l'archéologie préventive et le versement pour sous-densité vers CHORUS.

- à Mme Virginie DHESSÉ, Responsable de l'unité Conseil de Gestion du Secrétariat Général, Mme Christelle CUVELLIEZ, Responsable de l'unité Moyens généraux du Secrétariat Général, Mmes Nadine BAUMLIN, Cheffe de service du SHRU et Émilie RENARD, Cheffe de service Adjointe du SHRU, pour la liquidation des ordres de recettes destinées à assurer le recouvrement des créances de l'État.

**Article 1-7 :**

aux agents désignés ci-après pour valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement d'achat ou de subvention, les constatations de service fait et les transmissions d'ordre à payer :

Service	Déléataire	Programme
Secrétariat général	Mme Delphine CHEVALIER, Secrétaire Générale Adjointe	0113 0135 0181 0203 0205-MOMN 0205-PECH 0205-SDPS 0207 0215 0217 0333-01 0333-02 0723
Secrétariat Général / Moyens généraux	Mme Christelle CUVELLIEZ, responsable de l'unité Moyens généraux  M. Manuel DUMONT, adjoint au responsable de l'unité Moyens généraux	0203 0205-MOMN 0205-PECH 0333-01 0333-02 0723
Secrétariat général / Mission Conseil de gestion	Mme Virginie DHESSÉ, responsable de l'unité Conseil de gestion  Mme Séverine THELLIER, adjointe à la responsable de l'unité Conseil de gestion	0113 0135 0181 0203 0205-MOMN 0205-PECH 0205-SDPS 0207 0215 0217 0333-01 0333-02 0723

Service Habitat et Renouvellement Urbain	Mme Nadine BAUMLIN, Responsable du SHRU	0135
	Mme Émilie RENARD, Cheffe de Service Adjointe du SHRU	
	Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Responsable de l'unité Parc Public	
	M. Grégory BLANDIN, Instructeur financement Parc Public	
Capitaineries	M. Jérôme ABOTSI, Commandant de Port – Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	0203
	M. Thierry GUERIN, Commandant de Port – Capitainerie de Calais	
	M. Gaëtan BOMMELAER, Officier de Port Adjoint – Capitainerie de Calais	

**Article 2 :**

La décision en date du 26 juin 2019 est abrogée.

**Article 3 :**

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Arras, le 5 août 2019

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Signé : Denis Delcour

---

## DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD

---

### SECRETARIAT DE DIRECTION

Décision n°727/2019 du 23 juillet 2019 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité pour les actes et les décisions en matière de police sanitaire pour les zones de pêche des pectinidés en Manche Est – mer du Nord

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles R.231-35 et suivants ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet du Calvados, M. Laurent FISCUS ;

Vu le décret du 16 février 2017 portant nomination du préfet du Pas-de-Calais (hors-classe), M. Fabien SUDRY ;

Vu le décret du 4 janvier 2019 portant nomination de la préfète de la Somme, Mme Muriel NGUYEN ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant nomination du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, M. Pierre-André DURAND ;

Vu le décret du 7 mai 2019 portant nomination du préfet de la Manche, M. Gérard GAVORY ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vue la convention de coopération interservices du 11 décembre 2017 des préfets de la Manche, du Calvados, de la Somme, du Pas-de-Calais, du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime et du préfet de la région Hauts-de-France, pour la création d'une délégation interservices (DIS) chargée d'assurer la police sanitaire de la pêche des pectinidés pour les zones de pêche non classées dans les eaux au large de la façade maritime Manche-Est – mer du Nord, assurée par le directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord (DIRM-MEMN) ;

Vu l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais du 1<sup>er</sup> janvier 2018 portant délégation de signature à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord, à l'effet de signer les actes en rapport avec les attributions de la DIS « pectinidés » Manche-Est – mer du Nord du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du préfet du Calvados du 2 mai 2018 portant délégation de signature à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord, à l'effet de signer les actes en rapport avec les attributions de la DIS « pectinidés » Manche-Est – mer du Nord du Calvados ;

Vu l'arrêté de la préfète de la Somme du 19 février 2019 portant délégation de signature à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord, à l'effet de signer les actes en rapport avec les attributions de la DIS « pectinidés » Manche-Est – mer du Nord de la Somme ;

Vu l'arrêté du préfet de la Manche du 3 juin 2019 portant délégation de signature à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord, à l'effet de signer les actes en rapport avec les attributions de la délégation interservices « pectinidés » Manche-Est – mer du Nord du département de la Manche ;

Vu l'arrêté du préfet de la Seine-Maritime du 28 juin 2019 portant délégation de signature à M. Jean-Marie COUPU directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord, à l'effet de signer les actes en rapport avec les attributions de la DIS « pectinidés » Manche-Est – mer du Nord de la Seine-Maritime ;

#### DECIDE :

##### Article 1 :

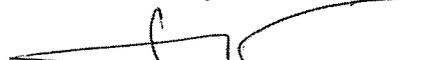
Les délégations de signature au directeur interrégional de la mer Manche-Est - mer du Nord pour les actes et les décisions en matière de police sanitaire pour les zones de pêche des pectinidés en Manche Est – mer du Nord conférées par les arrêtés préfectoraux susvisés des préfets des départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche sont subdéléguées aux chefs de service suivants de la direction interrégionale de la mer :

- M. Alexandre ELY, directeur interrégional adjoint de la mer,
- M. Sébastien ROUX, adjoint au directeur interrégional de la mer,
- Mme Muriel ROUYER, chef du service de la régulation des activités et des emplois maritimes.
- M. Xavier DESMOULINS, chef du service du contrôle des activités maritimes,
- M. Xavier MARILL, chef de la mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral,
- M. Emmanuel HEMERY, secrétaire général,

##### Article 2 :

Le directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans la région Normandie ainsi que dans celui de la préfecture de la région Hauts-de-France et dans ceux des préfectures des départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche.

Le directeur interrégional de la mer



Jean-Marie COUPU